

FORMULAIRE DE DEMANDE DE COMMUNICATION DU DOSSIER D'UN ANCIEN ETUDIANT

1. IDENTITE DU DEMANDEUR

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Si le demandeur n'est pas l'étudiant lui-même, merci d'indiquer l'identité de l'ayant droit :

Nom :

Prénoms :

Adresse :

2. MOTIF DE LA DEMANDE (répondre en fonction du type de recherche)

- **Recherche à caractère familial :**

Lien de parenté avec l'étudiant : oui [] non [] Si oui, pouvez-vous préciser ?

- **Recherche à caractère scientifique ou biographique :**

Titres universitaires :

Sujet de recherche :

Établissement, université, institution de rattachement :

Directeur de recherche (dans le cas d'une recherche universitaire) :

Projet de publication : oui [] non [] si oui, merci de préciser (livre, article, thèse, mémoire, autre) :

- **Recherche à caractère journalistique :**

Nom de l'organisme de rattachement :

Présentation du projet lié à la demande :

3. RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉTUDIANT

Nom :

Prénoms :

Date de naissance (si inconnue, mettre une date approximative) :

Années d'inscription à l'École libre des sciences politiques (1872-1944) ou à l'Institut d'études politiques de Paris (après 1945) :

Section dans laquelle l'étudiant a été inscrit :

Pour un étudiant diplômé, année d'obtention du diplôme :

4. DIVULGATION DES INFORMATIONS ET REPRODUCTION DE DOCUMENTS

Souhaitez-vous publier des informations contenues dans le dossier : oui [] non []

Si oui, merci de préciser (livre, article, thèse, mémoire, documentaire, autre) :

Souhaitez-vous réaliser des reproductions des pièces du dossier : oui [] non []

Si oui, merci de préciser sous quelle forme (photographie, photocopie, numérisation) :

Important :

Dans le cas d'un étudiant décédé, la demande de consultation du dossier de l'étudiant en question nécessite au préalable l'accord écrit de son ayant droit. **Il est nécessaire de joindre au présent formulaire une lettre signée de l'ayant droit donnant son accord de consultation du dossier étudiant et une photocopie de la pièce d'identité de l'ayant droit.**

Le jour de la consultation du dossier, le demandeur doit fournir une pièce d'identité, et, pour une demande à caractère journalistique, une carte de journaliste. Le demandeur s'engage à ne faire des documents communiqués aucun usage qui puisse mettre en cause la vie privée des personnes nommément désignées ou nuire aux individus et familles figurant dans les dossiers étudiants.

À...

Le...

Signature :

Formulaire à compléter, à imprimer et à envoyer par courrier postal à l'adresse de :

Sciences Po, Mission Archives, 28 rue des Saints Pères, 75007 Paris